

AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement par la voie des parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) est organisé dans l'académie en vue de pouvoir 5 postes d'adjoint administratif (catégorie C) : lycée Jean Monnet YZEURE (Allier), CIO de Moulins/Yzeure (Allier), collège d'Arlanc (Puy-de-Dôme), collège d'Olliergues (Puy-de-Dôme), collège de Montsalvy (Cantal).

L'adjoint administratif est chargé de tâches administratives d'exécution nécessitant la connaissance et l'application des règlements administratifs ([lien vers la fiche métier](#)).

Conditions d'inscription

Ce recrutement est ouvert :

- Aux candidat(e)s âgés de vingt-huit ans au plus qui sont sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou encore avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (inférieur au baccalauréat) ;
- Aux candidats âgés de 45 ans et plus (sans condition de diplôme) en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active (RSA), allocation spécifique de solidarité (ASS) ou allocation aux adultes handicapés (AAH).

La condition d'âge est appréciée à la date limite de dépôt des candidatures.

Les candidats doivent également remplir les conditions d'accès aux emplois publics :

- Être de nationalité française ou en instance d'acquisition ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire vierge de toute mention incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national.

Modalités de dépôt des candidatures

Le candidat doit impérativement retirer ou télécharger la fiche de candidature auprès de France Travail, à l'adresse suivante : <https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/preparer-votre-candidature/accompagne-dans-sa-recherche/le-pacte-parcours-dacces-aux-ca.html>

La fiche de candidature complétée, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie de la Carte Nationale d'Identité et, le cas échéant, d'une attestation de minima sociaux, doit être envoyée à France Travail à l'adresse indiquée sur l'offre d'emploi **au plus tard le 6 juillet 2025 avant minuit**.

Modalités de recrutement

La sélection des candidats sera confiée à une commission académique qui, au terme de l'examen des dossiers individuels, établira la liste des candidats sélectionnés qui seront convoqués pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés par la commission seront convoqués pour l'entretien.

A l'issue de ces auditions, la commission arrêtera la liste des candidats qu'elle proposera à l'autorité académique.

Contrat-Rémunération

Le PACTE est un contrat de droit public de 12 mois donnant vocation à être titularisé, après formation, sans avoir à passer de concours au terme du contrat.

La rémunération brute mensuelle versée à l'agent pendant son contrat est calculée en pourcentage du minimum de traitement de la fonction publique, et ne peut être inférieure à :

55% si l'agent est âgé de moins de 21 ans.

70% si l'agent est âgé de plus de 21 ans.

Au terme de ce contrat, si l'agent est déclaré apte à exercer les fonctions par la commission de titularisation, après vérification de son aptitude professionnelle, celui-ci sera titularisé dans le corps des adjoints administratifs.

Pour la rectrice et par délégation,
La Cheffe de division des examens et concours

Signé

Anne-Catherine HARNOIS